



Livre des tarifs ANDBANK

Version : AND2026.05.04

*Date : **15/07/2026***

1. Caractéristiques générales	5
2. Administration et tenue de comptes	6
2.1. Frais et dépenses	6
3. Cautions et autres garanties	7
3.1. Cautions préalables	7
3.2. Cautions techniques	7
3.3. Cautions économiques	7
3.4. Garanties pour le transit communautaire	7
3.5. Autres frais et dépenses de cautions et garanties	7
4. Encaissement de reçus domiciliés dans la Principauté ou à l'étranger	8
4.1. Frais et dépenses	8
4.2. Autres frais	8
4.3. Frais pour la gestion des conformités	8
5. Frais sur les changements de devises et la manipulation d'espèces.....	9
5.1. Frais et dépenses	9
6. Conditions opérationnelles des organismes de placement collectif, des services d'investissement et des frais de portefeuilles gérés et de portefeuille conseillé	9
6.1. Organismes d'investissement collectif.....	9
6.1.1. Organismes d'investissement collectif Propres Groupe Andbank.....	9
6.1.2. Organismes d'investissement collectif externes.....	10
6.2. Services divers d'investissement	10
6.3. Portefeuilles gérés.....	10
6.3.1. Strategic Portfolios (portefeuilles hors catalogue).....	10
6.3.2. Portefeuilles profilés ou Profile Portfolio	11
6.3.3. Portefeuilles Active Value	11
6.3.4. Portefeuilles spécialisés	11
6.3.5. Portefeuille de stratégie libre (personnalisé).....	12
6.3.6. Portefeuille automatisé	12
6.3.7. Autres frais.....	13
6.4. Portefeuille conseillé	13
7. Conditions cartes	14
7.1. Titulaires de cartes.....	14
7.1.1. Frais élevés et possession annuel	14
7.1.2. Autres concepts.....	14
7.1.3. Assurances	14
7.2. Commerces.....	15
7.2.1. Commerces avec TPV	15
7.2.2. Taxes de décompte	15
7.3. Distributeurs automatiques.....	15
7.3.1. Dispositions effectifs dans les distributeurs automatiques.....	15
7.3.2. Consultation des soldes de la carte dans d'autres entités.....	15
8. Crédits documentaires	16
8.1. Crédits documentaires d'importation	16
8.2. Crédits documentaires d'exportation	16
9. Décompte des effets	17
9.1. Dans la Principauté	17
9.1.1. Intérêts	17
9.1.2. Frais.....	17
9.2. À l'étranger.....	17

9.2.1. Intérêts	17
9.2.2. Frais.....	17
9.3. Retour d'effets.....	18
9.4. Taux de change à appliquer aux opérations sur des effets libellés dans une autre devise que celle dans laquelle ils sont émis.....	18
9.5. Négociation d'effets au recouvrement.....	18
9.6. Autres frais sur les opérations d'effets	18
9.7. Effets et billets à ordre au décompte et à l'encaissement - évaluations et règlements interbancaires de la Principauté	19
9.7.1. Évaluation à appliquer à la charge d'effets et billets à ordre	19
10. Entités officielles - conditions	20
10.1. Passif	20
10.2. Actif.....	20
10.3. Négociation des reçus	20
10.4. Services.....	20
10.5. Communs, quarts et tous les organismes et/ou entités appartenant majoritairement au commun (minimum 51 %).....	21
10.6. Intérêts interbancaires	21
10.7. Couverture et évaluation entre les banques de la principauté	21
11. Organismes officiels.....	22
12. Limites d'évaluation des abonnements.....	23
12.1. Limites d'évaluation des abonnements sur les comptes actifs et passifs, sur les comptes courants, de crédit et les livrets d'épargne	23
12.2. Limites d'évaluation des abonnements sur les comptes actifs et passifs, sur les comptes courants, de crédit et les livrets d'épargne	23
13. Limites d'évaluation des charges.....	24
13.1. Limites d'évaluation des frais sur les comptes actifs et passifs, sur les comptes courants, de crédit et les livrets d'épargne	24
14. Location de compartiments dans la chambre forte	25
15. Chèques	26
15.1. Négociation de chèques émis par des établissements bancaires extérieurs à la Principauté.....	26
15.2. En Andorre.....	26
15.3. Négociation de chèques de voyage et d'eurochèques.....	26
15.4. Frais pour demande d'image	26
16. Opérations sur valeurs mobilières et autres actifs financiers	27
16.1. Opérations de valeurs	27
16.2. Gestion des dépôts de valeurs	27
16.3. Opérations financières.....	27
16.4. Opérations diverses sur valeurs mobilières et autres actifs financiers	28
16.5. Transformation physique en valeurs mobilières	28
16.6. Options.....	28
16.7. Futures.....	29
16.8. Produits structurés	29
16.9. Liquidation d'autres valeurs	29
16.10. Autres opérations assimilables à des opérations sur titres	29
16.11. Rémunération par prêt de titres	30
17. Prêts et crédits	30
17.1. Tableau taux d'intérêts de référence ABA	30

17.2. Frais	30
17.3. Frais d'étude et de formalisation	31
17.4. Frais de non-disposition (uniquement en cas de forfait)	31
17.5. Autres frais	31
17.6. Découvert de compte et dépassement de la limite de crédit, autres	31
17.7. Découverts de compte ou excédent	32
18. Demandes d'information commerciale	32
18.1. Demandes de rapports commerciaux nationaux.....	32
18.2. Demandes de rapports commerciaux internationaux	32
19. Taux d'intérêts pour les comptes passifs	33
19.1. Tableau taux d'intérêts de référence.....	33
19.2. Autres	33
20. Chèques et Virements bancaires	34
20.1. Frais de chèques et virements bancaires pour payer dans la Principauté.....	34
20.2. Frais de chèques et virements bancaires pour payer à l'étranger	34
20.3. Virements reçus	34
20.4. Frais additionnels	35
20.5. Confirming	35

1. Caractéristiques générales

- Le présent livre contient les tarifs et frais généralement applicables pour les services fournis aux clients.
- Ces tarifs sont des tarifs maximaux et sont susceptibles d'être modifiés. Les modifications sont communiquées à l'Autorité Financière Andorrane (AFA) conformément à la réglementation établie à cet effet.
- Dans le cas où les services génèrent des dépenses de tiers, celles-ci seront répercutées sur les clients, ainsi que les frais reçus des correspondants.
- Les tarifs du présent Livre ne comprennent pas les taxes indirectes et seront à la charge du client. Les tarifs et frais seront soumis aux taxes correspondantes et en vigueur à tout moment.
- En alternative aux conditions détaillées ci-dessus, Andbank se réserve le droit de proposer à ses clients des modèles de tarifs *All-in Fee & Flat Fee*. Pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller.

2. Administration et tenue de comptes

2.1. Frais et dépenses

Concept	Tarif
Gestion et/ou conservation de correspondance	120,00 € / an
Frais Tenue de compte	18,00 € bimensuel
Frais d'administration de compte	600,00 € trimestriel
Frais d'étude ouverture de compte	300,00 €
Frais d'étude ouverture de compte pour nos modèles d'affaires • Cryptoactifs, technologie Blockchain • Passerelles de paiement virtuelles Exemple : Paypal, Stripe, Wise, Sequra	5 000,00 €
Pour nos comptes à partir du 1er juin 2022	
Frais de compte inactif (chaque année sans activité)	1 000,00 €/an
Frais de compte dormant (tous les 5 ans sans activité)	5 000,00 €/an
Frais de clôture de compte	1 000,00 €
Frais de compte omnibus	5 000,00 € semestriel
Demande d'extrait de compte (jusqu'à 1 an)	10 € (par document)
Demande d'extrait de compte (de 1 à 5 ans d'ancienneté)	15,00 € (par document)
Demande d'extrait de compte (plus de 5 ans d'ancienneté)	20,00 € (par document)
Demande d'autres documents	15,00 € (par document)
Certificats bancaires	20,00 € - 150,00 € (selon le type). Les demandes à caractère social sont exemptées de paiement sur demande écrite du Ministère des Affaires sociales (ou de tout autre organisme compétent en la matière).
Frais de réclamation pour cotisation impayée	31,05 €
Frais testamentaire	500,00 €
Demande d'audit par les entreprises	150,00 € d'information par compte du client (à la charge du client)
Frais d'administration des ressources du bilan	0,25 % trimestriel
Frais par envoi de correspondance	0,30 € par envoi ; minimum 2,00 € par mois
Services de collecte de fonds	30,00 € par collecte
Frais pour les rapports fiscaux et autres obligations d'information	2 500,00 €
Service d'accompagnement des conseillers en dehors du lieu de travail (déplacements chez notaires, avocats, etc.)	250,00 €
Garanties économiques	
Demande de chéquier (chèques et billets à ordre)	10,00 €/chéquier
Demande de duplicata de reçus, effets ou autres documents	5,00 € (par document)

3. Cautions et autres garanties

3.1. Cautions préalables

Concept	Tarif
Frais d'étude et de formalisation	50,00 €
Frais de risque	0,52 % trimestriel ; minimum 35,00 € (par trimestre ou fraction)

3.2. Cautions techniques

Concept	Tarif
Frais d'étude et de formalisation	50,00 €
Frais de risque par cautions pour les garanties et le paiement des impôts	0,25 % trimestriel ; minimum 35,00 € (par trimestre ou fraction)
Frais de risque pour la participation aux concours et aux enchères	50,00 € (par trimestre ou fraction)
Frais de risque pour les autres cautions techniques	0,25 % trimestriel ; minimum 35,00 € (par trimestre ou fraction)

3.3. Cautions économiques

Concept	Tarif
Frais d'étude et de formalisation	50,00 €
Frais de risque	0,52 % - minimum 35,00 € (par trimestre ou fraction)
Cautions Cartes d'achat - Frais d'étude et de formalisation - Frais de risque	25,00 € 1,50% - Minimum 25,00 € annuel

- Plus les frais de correspondants, swift, courrier, etc.

3.4. Garanties pour le transit communautaire

Concept	Tarif
Frais de risque	0,30 % trimestriel ; 35,00 € (par trimestre ou fraction)
Frais d'étude et de formalisation	50,00 €

3.5. Autres frais et dépenses de cautions et garanties

Concept	Tarif
Réclamation de positions débitrices	50,00 €
Annulation anticipée totale caution	50,00 €
Modification des conditions ou garanties	0,10 % ; Minimum 50,00 €
Correspondance et autres frais externes	Ils seront répercutés au client

4. Encaissement de reçus domiciliés dans la Principauté ou à l'étranger

4.1. Frais et dépenses

Concept	Électronique	Physique
Frais fixes (gestion de l'encaissement)*	1,20 € (par reçu)	3,30 € (par reçu)
Frais pour remboursement	2,00 € (par reçu)	5,00 € (par reçu)
Frais pour demande d'image	2,00 € (par reçu)	6,00 € (par reçu)

*Les frais fixés pour la gestion du paiement ne s'applique pas aux prélèvements automatiques de reçus provenant d'entités à but non lucratif.

Évaluation : Jour ouvrable suivant la date de paiement

4.2. Autres frais

Concept	Tarif
Frais de manipulation pour tout type de documents physiques	2,00 € + conditions de gestion
Frais pour l'émission de services domiciliés pour le compte du client	0,60 € (par reçu)
Frais pour la gestion des reçus provenant d'autres entités	0,75 € (par reçu)

4.3. Frais pour la gestion des conformités

Concept	Tarif
Frais fixes	2,50 € par rejet ou tarif fixe de 50,00 € / mois

5. Frais sur les changements de devises et la manipulation d'espèces

5.1. Frais et dépenses

Concept	Tarif
Changements touristiques	6,00 % sur espèces. Min. 15,00 €
Changements de clients	4,00 % sur espèces. Min. 10,00 €
Frais de dépôts d'espèces	3,00 % sur espèces. Min. 30,00 €
Frais de dépôts d'espèces en devise (pas d'€)	3,00 % sur espèces. Min. 30,00 €
Frais de remboursements en devise (pas d'€)	3,00 % sur espèces. Min. 30,00 €
Frais de dépôts d'espèces	3,00 % sur espèces. Min. 30,00 €
Frais pour manipulation de monnaies	1,25 % sur le nominal

Dépôt en espèces en devise (non €) évaluation de 20 jours naturels.

6. Conditions opérationnelles des organismes de placement collectif, des services d'investissement et des frais de portefeuilles gérés et de portefeuille conseillé

6.1. Organismes d'investissement collectif

6.1.1. Organismes d'investissement collectif Propres Groupe Andbank

Concept	Tarif
Monétaires	
• Frais Achat - Vente	0,50 % - 0,50 %
Non monétaires	
Catégorie Revenu fixe	
• Frais Achat- Vente	0,60 % - 0,60 %
Catégorie Revenu Mixte	
• Frais Achat- Vente	0,90 % - 0,90 %
Catégorie Revenu variable	
• Frais Achat- Vente	1,20 % - 1,20 %
Catégorie Alternatifs	
• Frais Achat- Vente	3,00 % - 3,00 %
Autres catégories	
• Frais Achat- Vente	3,00 % - 3,00 %
Annulation ou modifications d'ordres	30,00 € par ordre

*Sans préjudice des frais que l'organisme de placement collectif ou la société de gestion en question peut percevoir.

6.1.2. Organismes d'investissement collectif externes

Concept	Tarif
Achat et vente - Organismes d'investissement collectif externes - Organismes d'investissement collectif non traditionnels, exotiques ou impliquant une opération manuelle	2,50 % (sur le montant effectif) - Minimum 65,00 € 4,00 % (sur le montant effectif) - Minimum 2 000,00 €
Courtage et intermédiation externe - Alternatifs - Non alternatifs	200,00 € 30,00 €
Annulation ou modifications d'ordres	30,00 € par ordre + frais de tiers

*Sans préjudice des frais que l'organisme de placement collectif ou la société de gestion en question peut percevoir.

6.2. Services divers d'investissement

Concept	
Cotisations en temps réel	50 € mensuel
Service tableau d'analyse (*)	De 30 à 250 € (selon la complexité de la consultation)

(*) Fourniture d'informations sur les marchés et/ou les valeurs financières pour les consultations effectuées à la demande du client.

6.3. Portefeuilles gérés

6.3.1. Strategic Portfolios (portefeuilles hors catalogue)

Portefeuille	Frais de gestion fixes	Gestion fixe minimum trimestriel	Frais de succès
Fixed Income	0,65%	100 €	15%
High Growth	2,00%	250 €	15%

Les frais de gestion fixe sont exprimés en pourcentage annuel, et le paiement est effectué trimestriellement sur le volume moyen du portefeuille ou au moment de la résiliation du contrat.

Les frais de succès s'appliquent lorsque le rendement du portefeuille a dépassé l'indice de référence et est calculée sur la différence. Ces frais seront perçus à la fin de chaque année civile ou à la date de résiliation du contrat.

6.3.2. Portefeuilles profilés ou Profile Portfolio

Portefeuille	Frais de gestion fixes	Gestion fixe Minimum trimestriel	Frais de succès
Conservative	0,80%	75 €	15%
Moderate	1,00%	100 €	15%
Balanced	1,30%	125 €	15%
Growth	1,60%	150 €	15 %

Les frais de gestion fixe sont exprimés en pourcentage annuel, et le paiement est effectué trimestriellement sur le volume moyen du portefeuille ou au moment de la résiliation du contrat.

Les frais de succès s'appliquent lorsque le rendement du portefeuille a dépassé l'indice de référence et est calculée sur la différence. Ces frais seront perçus à la fin de chaque année civile ou à la date de résiliation du contrat.

6.3.3. Portefeuilles Active Value

Portefeuille	Frais de gestion fixes	Gestion fixe Minimum trimestriel	Frais de succès	Frais globaux d'intermédiation
Active Value Conservative	1,00%	100 €	25%	0,30%
Active Value Moderate	1,75%	150 €	25%	0,30%
Active Value Plus	2,50%	200 €	25%	0,30%

Les frais de gestion fixes sont exprimés en pourcentage annuel, et le paiement est effectué trimestriellement sur le volume moyen du portefeuille ou au moment de la résiliation du contrat.

Les frais de succès s'appliquent lorsque le rendement du portefeuille a dépassé l'indice de référence et est calculée sur la différence. Ces frais seront perçus à la fin de chaque année civile ou à la date de résiliation du contrat.

6.3.4. Portefeuilles spécialisés

Portefeuille	Frais de gestion fixes	Gestion fixe Minimum trimestriel	Frais de succès
Equity Plus EUR	2,75%	250 €	15%
Equity Plus USD	2,75%	250 €	15%

Trading EUR	0,60%	200 €	15%
Equity Dividend EUR	2,75%	250 €	15%
Equity Dividend USD	2,75%	250 €	15%
Top Alpha Selection*	2,75%	250 €	15%
Select*	2,75%	250 €	15%

* Portefeuilles hors catalogue

Les frais de gestion fixes sont exprimés en pourcentage annuel, et le paiement est effectué trimestriellement sur le volume moyen du portefeuille ou au moment de la résiliation du contrat.

Les frais de succès s'appliquent lorsque le rendement du portefeuille a dépassé l'indice de référence et est calculée sur la différence. Ces frais seront perçus à la fin de chaque année civile ou à la date de résiliation du contrat.

6.3.5. Portefeuille de stratégie libre (personnalisé)

Concept	Tarif	Gestion minimum trimestriel
Frais de gestion fixes	2,00 %	4 000 €
Frais de succès	15 %	-

Les frais de gestion fixe sont exprimés en pourcentage annuel, et le paiement est effectué trimestriellement sur le volume moyen du portefeuille ou au moment de la résiliation du contrat.

Les frais de succès s'appliquent lorsque le rendement du portefeuille a dépassé l'indice de référence et est calculée sur la différence. Ces frais seront perçus à la fin de chaque année civile ou à la date de résiliation du contrat.

Les tarifs sont valables aussi bien pour les mandats de Groupes que pour les mandats de particuliers.

Si, au sein d'un Groupe avec Gestion personnalisée, le client a un radical avec un Portefeuille Géré, les tarifs correspondants à ceux-ci, décrits au point 6 ci-dessus, lui seront attribués.

6.3.6. Portefeuille automatisé

Portefeuille	Frais de gestion fixes
Portefeuille automatisé	0,30%

Les frais de gestion fixes sont exprimés en pourcentage annuel, et le paiement est effectué trimestriellement sur le volume moyen du portefeuille ou au moment de la résiliation du contrat.

6.3.7. Autres frais

- Dépenses de l'opération, et transactions de valeurs et d'instruments financiers.
- Frais de courtage, taxes, et frais des marchés et des liquidations.
- Les taxes correspondantes seront appliquées à toutes les dépenses et tarifs.

6.4. Portefeuille conseillé

Concept	Tarif	Minimum trimestriel
Frais du service de conseil fixes	2,00 %	2 000 €
Frais de succès	15 %	-

Les frais du service de conseil sont exprimés en pourcentage annuel, et le paiement est effectué trimestriellement sur le volume moyen du portefeuille ou au moment de la résiliation du contrat.

Les frais de succès s'appliquent lorsque le rendement du portefeuille a dépassé l'indice de référence et est calculée sur la différence. Ils seront facturés une fois par an ou à la date de résiliation du contrat.

Les tarifs sont valables aussi bien pour les Groupes que pour les mandats de particuliers.

Autres frais :

- Dépenses d'opérations et transactions de valeurs et d'instruments financiers.
- Frais de courtage, taxes, et frais des marchés et des liquidations.
- Les taxes correspondantes seront appliquées à toutes les dépenses et tarifs.

7. Conditions cartes

7.1. Titulaires de cartes

7.1.1. Frais élevés et possession annuel

Concept	Principal	Additionnel
Visa Platinum	180,00 € / 225,00 USD	180,00 € / 225,00 USD
Visa Open Or	100,00 €	100,00 €
Visa Open	52,00 €	52,00 €
Visa Solidaire	52,00 €	52,00 €
Visa Rotary	130,00 €	65,00 €
Visa Electron	29,75 €	29,75 €
Visa Electron Comptes Temporaires	35,00 €	35,00 €
Visa Voyage	48,00 €	48,00 €
Visa 1,2,3	48,00 €	48,00 €
Via-T PLUS		
• Souscription	50,00 €	
• Tenue annuelle	30,00 €	

7.1.2. Autres concepts

Concept	Tarif
Frais sur la limite de crédit accordée	1 % sur la limite maximale. Maximum 90 € (semestriel)
Frais pour paiements différés	1,80 % mensuel (24,24 % TAE)
Amortissement Anticipé	1,00 % du solde amorti
Duplicata de la carte	10,00 €
Achat en devise non €	4,00 %
Frais sur facturation Visa Platinum VIP	1,00 %
Service VIP aéroports - accueil et entretien	15 € / 15 € annuel
Service VIP aéroports - frais d'entrée	30 € par visite et par personne
Frais service SMS	1,00 € mensuel

7.1.3. Assurances

Assurance contre la fraude

Assurance contre l'utilisation frauduleuse* Visa Electron Franchise de 50 € en cas de perte ou de vol Max. 1 500 € par sinistre	9,75 € / an
Assurance contre la fraude* Visa Open, Visa Voyage et Visa 1,2,3 Franchise de 50 € en cas de perte ou de vol Max. 3 000 € par sinistre	18,75 € / an
Assurance contre la fraude* Visa Or Franchise de 50 € en cas de perte ou de vol Max. 6 000 € par sinistre	28,50 € / an
Assurance contre l'utilisation frauduleuse* Visa Platinum Franchise de 50 € en cas de perte ou de vol Max. 12 000 € par sinistre	37,50 € / an

* L'assurance est limitée à 35 opérations.

Assurance accident de transport

	Carte Platinum	Carte Or	Carte Classic
Décès et invalidité permanente suite à un accident	500 000 €	300 000 €	60 000 €
Remboursements de la carte (24 h)	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Enlèvement par sinistre	150 € par jour / Max. 10 000 €	150 € par jour / Max. 10 000 €	150 € par jour / Max. 10 000 €
Hospitalisation en cas d'accident pendant le voyage	100 € jour Max. 30 jours	100 € jour Max. 30 jours	100 € jour Max. 30 jours

7.2. Commerces

7.2.1. Commerces avec TPV

Concept	Tarif
Factures manuelles sur cartes de crédit (pas de TPV)	0,86 € par facture
Inscription / Maintenance TPV virtuel	125 € / an
Inscription / Maintenance PayGold	125 € / an
Remboursement d'une opération TPV virtuel/PayGold	12 € / remboursement

7.2.2. Taxes de décompte

Concept	Tarif
Cartes d'entités nationales	1,00 %
Cartes d'entités étrangères	4,00 %

7.3. Distributeurs automatiques

7.3.1. Dispositions effectifs dans les distributeurs automatiques

Opération	ANDBANK	Banques andorranes	Étranger	Étranger devise autre que l'€
Disposition de débit	0 €	0 €	4,5 % Min. 6,00 €	5 % Min. 6,00 €
Disposition de crédit	3,35 % Min. 3,00 €	4,50 % Min. 6,00 €		

7.3.2. Consultation des soldes de la carte dans d'autres entités

Concept	Tarif
Consultation solde ATM hors réseau Andbank	0,65 €

8. Crédits documentaires

8.1. Crédits documentaires d'importation

Concept	Tarif
Frais d'ouverture	0,80 % minimum 90,00 € (par crédit)
Frais d'utilisation ou de paiement	0,30 % minimum 50,00 € (par utilisation)
Palements ajournés	0,25 % minimum 30 € (par mois ou fraction supplémentaire)
Frais de modification	60,00 €
Frais d'augmentation du montant	0,60 % minimum 60,00 € (par augmentation)
Frais de Swift pour l'ouverture, l'augmentation ou la modification de crédit	125,00 €

- Les frais du correspondant et autres frais externes seront répercutés sur le client.
- Frais d'envoi ou messagerie selon tarif pays

8.2. Crédits documentaires d'exportation

Concept	Tarif
Frais de supervision documentaire	1,72 % Minimum 90,00 € (par négociation) + frais de Swift et messagerie
Frais de notification	0,10 % Minimum 20,00 € (par crédit) + frais de Swift et messagerie
Frais de virement	0,30 % Minimum 35,00 € (par crédit) + frais de Swift et messagerie

- Les frais du correspondant et autres frais externes seront répercutés sur le client.
- Frais d'envoi ou messagerie selon tarif pays

9. Décompte des effets

9.1. Dans la Principauté

9.1.1. Intérêts

Concept	Tarif
En € jusqu'à 90 jours	Le taux d'intérêt en vigueur pour les Crédits et Prêts + 0,25 point
En € supérieur à 90 jours	Le taux d'intérêt en vigueur pour les Crédits et Prêts + 0,75 point
Dans d'autres devises	Le taux d'intérêt en vigueur pour les Crédits et Prêts + 0,50 point

9.1.2. Frais

Concept	Tarif
Jusqu'à 30 jours • Effets acceptés et domiciliés • Effets domiciliés	0,60 % Minimum 3,00 € 0,70 % Minimum 5,00 €
Jusqu'à 60 jours • Effets acceptés et domiciliés • Effets domiciliés	0,90 % Minimum 3,00 € 1,00 % Minimum 5,00 €
Jusqu'à 90 jours • Effets acceptés et domiciliés • Effets domiciliés	1,20 % Minimum 3,00 € 1,30 % Minimum 5,00 €
Jusqu'à 90 jours (trimestriel) • Effets acceptés et domiciliés • Effets domiciliés	1,20 % Minimum 3,00 € 1,30 % Minimum 5,00 €
Entrée d'effets physiques	3,00 € (par effet)

9.2. À l'étranger

9.2.1. Intérêts

Concept	Tarif
En €	Le taux d'intérêt en vigueur pour les Crédits et Prêts + 1,00 point
Dans d'autres devises	Le taux d'intérêt en vigueur pour les Crédits et Prêts + 1,75 point

9.2.2. Frais

Concept	Tarif
Trimestriel	1,30 % Minimum 5 €

- Les frais de correspondant, de courrier, de swift, etc.

Le règlement effectué au moment du décompte sera considéré comme provisoire.

Lorsque le remboursement du correspondant est reçu, un règlement complémentaire sera effectué et les dépenses plus les frais de la nouvelle période, plus les intérêts correspondant aux jours écoulés entre l'échéance de l'effet et la date réelle du paiement du correspondant seront facturés.

La valeur à appliquer pour toutes les devises sera le jour ouvrable suivant celui du décompte.

Ces frais et intérêts sont minimaux.

9.3. Retour d'effets

Concept	Tarif
Frais de retour	0,40 % (sur la valeur nominale de l'effet) Minimum 10,00 € - Maximum 160,00 € (par effet)

9.4. Taux de change à appliquer aux opérations sur des effets libellés dans une autre devise que celle dans laquelle ils sont émis

Lorsque des effets sont chargés dans une devise autre que celle dans laquelle ils ont été émis, le taux de change à appliquer sera celui en vigueur le jour où l'opération est effectuée.

9.5. Négociation d'effets au recouvrement

Concept	Tarif
Frais de recouvrement	1,30 % Minimum 8,00 € Maximum 225,00 € (par effet)
Frais de retour	1,00 % Minimum 10,00 € Maximum 225,00 € (par effet)

- Ces frais ne sont pas exclusifs et, en cas de remboursement, les frais de gestion du recouvrement sera prélevée sur la valeur nominale de l'effet et les frais de retour pour la partie impayée

9.6. Autres frais sur les opérations d'effets

Concept	Tarif
Modification données ou communication d'incidences	15,00 €
Perception minimum par liquidation	8,00 €
Frais de manipulation pour tout type de documents physiques	3,00 € (par document)
Demande de document d'origine ou copies	5,00 € (par document)

9.7. Effets et billets à ordre au décompte et à l'encaissement - évaluations et règlements interbancaires de la Principauté

9.7.1. Évaluation à appliquer à la charge d'effets et billets à ordre

Les effets et billets à ordre présentés à l'encaissement sont crédités sur le compte du client, avec valeur à la date d'échéance ou, s'ils sont présentés en retard, avec valeur à la date de présentation. Lorsque la date de présentation est différente de la date d'échéance des billets à ordre et des effets de commerce ou lorsque ces derniers sont tirés d/v ou d/d, avec la mention correspondante, la date d'échéance sera inscrite dans le coin supérieur droit de l'effet et cette date sera la seule date d'échéance valable.

Pour les effets remis à vue, l'échéance sera considérée trois jours ouvrables après la date d'entrée de l'effet.

Pour les envois à d/v, l'échéance sera autant de jours après la date d'entrée que de jours à vue où l'effet a été envoyé.

Les effets et les billets à ordre négociés sous condition font exception à la règle précédente, et sont portés au compte avec la même valeur que la date de l'écriture, à condition que cette valeur soit postérieure à l'échéance.

Ce sera le critère que devront suivre toutes les banques, tant pour les effets et les billets à ordre qu'elles détiennent que pour ceux qu'elles reçoivent par l'intermédiaire de la Chambre de compensation. Pour pouvoir appliquer la bonne évaluation aux encaissements d'effets et de billets à ordre conditionnels, toutes les banques devront faire le nécessaire pour que ces effets et billets à ordre soient facilement identifiables au premier coup d'œil, qu'ils soient de clients du pays ou de correspondants étrangers.

L'application de ce critère n'implique aucune modification de l'évaluation à appliquer aux crédits et débits sur les comptes mutuels entre les banques en conséquence des opérations de la chambre de compensation.

10. Entités officielles - conditions

10.1. Passif

Concept	Tarif
Compte à vue - Euro - Reste des devises	Taux d'intérêts de référence (Épigraphe 19.1) Taux d'intérêts de référence (Épigraphe 19.1)
Dépôts à terme - AFA - Reste d'organismes officiels	Taux d'intérêts de référence (Épigraphe 19.1) à terme - 0,10 % Type de dépôts à terme AFA - 0,35 %

10.2. Actif

Concept	Tarif
Découverts de compte	5 points sur le taux d'intérêts de prêts et crédits
Prêts et crédits documentés (pas pour les prêts syndiqués qui sont convenus au cas par cas)	Indice de référence ¹ + 0,875 %
Intérêts de retard et dépassements sur les crédits	5 points de pourcentage au-dessus du taux d'intérêt actif appliqué à l'opération documentée
Frais d'ouverture et de formalisation	0,55 % Minimum 36,25 €
Frais de découvert et/ou de dépassement	2,10 %

10.3. Négociation des reçus

Concept	Tarif
Sans support magnétique	0,30 % sur le total du transfert de reçus Minimum 0,35 € (par rejet)
Avec support magnétique	0,30 € par reçu
Frais de retour	0,30 € par reçu
Frais de retour sans support magnétique	0,35 € par reçu

- Ils seront crédités sur le compte dans les 8 jours ouvrables, à compter de la date de la lettre d'opération

10.4. Services

Concept	Tarif
Émission de chèques bancaires et virements à l'étranger	Fixe 6,00 € (sauf AFA selon accord de la réunion des directeurs généraux du 21/10/04, car il s'agit de l'organisme de contrôle)

¹ Les indices de référence suivants seront utilisés, en fonction de la devise applicable : Euro = EURIBOR ; dollar américain = Secured Overnight Financing Rate (SOFR) ; livre sterling = Sterling Overnight Interbank Average Rate (SONIA) ; franc suisse = Swiss Average Rate Overnight (SARON) ; yen japonais = Tokyo Overnight Average Rate (TONAR) ; pour les autres devises, veuillez consulter l'entité pour connaître l'indice de référence applicable en fonction de la devise.

10.5. Communs, quarts et tous les organismes et/ou entités appartenant majoritairement au commun (minimum 51 %)

Concept	Tarif
Passif – Compte à vue • Euro • Reste des devises	Dépôt ² 1 mois, moins 0,50 %. Le taux d'intérêt à terme à 1 an
Actif - Prêts documentés	Euribor + 1,00 % (application à partir du 01/07/2009) Euribor + 1,50 % (application à partir du 22/07/2010) Euribor + 2,00 % (application à partir du 01/01/2011)
Actif - Crédits documentés	Euribor + 1,00 % (application à partir du 01/07/2009) Euribor + 1,50 % (application à partir du 22/07/2010) Euribor + 2,00 % (application à partir du 01/01/2011) Euribor + 2,50 % (application à partir du 01/01/2012) Euribor + 3,00 % (application à partir du 01/01/2013)
Prêts – Résiliation sans préavis	1,00%
Frais de découvert et/ou de dépassement	2,10%

Tous les crédits accordés aux COMMUNS seront documentés par :

- Accord de Communauté
- Police de crédit
- Prêts

10.6. Intérêts interbancaires

Les comptes interbancaires sont considérés comme mutuels.

L'intérêt sera réciproque, tant pour les soldes créditeurs que débiteurs, et sera prélevé le dernier jour ouvrable de chaque mois de la publication interbancaire (« marché 1 mois ») et sera applicable pour toute la période.

10.7. Couverture et évaluation entre les banques de la principauté

Les couvertures des soldes dans n'importe quelle devise seront effectuées par virement interbancaire par swift.

Les virements reçus de l'étranger en faveur de clients d'autres banques de la Principauté devront être crédités le jour ouvrable suivant celui de la réception, tant par la Chambre de compensation que par le compte mutuel, à condition que cela soit possible à l'heure de la réception.

²Dépôts à terme ABA publiés le 25 ou le jour ouvrable précédent, qui s'appliqueront aux dépôts du même mois.

Pour les couvertures par virement bancaire ou swift, la valeur sera appliquée deux jours ouvrables à compter du jour où le virement est effectué.

Si une banque effectue un virement sur un compte de dépôt au profit d'un client d'une autre banque et que la date de valeur est ultérieure, la banque destinataire peut débiter de la banque émettrice les intérêts résultant de l'application de la différence entre le taux d'intérêt du compte de dépôt et le taux interbancaire selon le marché.

La valorisation à appliquer aux versements de chèques sur le compte du client sera le jour ouvrable suivant la date de compensation.

11. Organismes officiels

Liste des entreprises à considérer comme organismes officiels aux fins de tarifs à la clientèle.

Organismes publics :

- M.I. Conseil général
- M.I. Gouvernement
- Hble. Communs
- Hble. Quarts

Autres Organismes et Entités :

- Ambassades
- Caisse andorrane de sécurité sociale (C.A.S.S.)
- Conseil supérieur de la justice
- Consulats
- Délégations officielles étrangères dûment accréditées dans le pays
- Forces électriques d'Andorre (FEDA)
- Hôpital Nostra Senyora de Meritxell
- Institution de protection des citoyens
- Autorité financière d'Andorre (AFA)
- Représentation cosuzeraineté
- Service Andorran de premiers soins (SAAS)
- Andorra Telecom
- Tribunaux / Mairies / Trésor public
- Tribunal des Comptes
- Unité de Prévention du Blanchiment (UPB)

Ces taux et frais sont considérés comme des références

12. Limites d'évaluation des abonnements

12.1. Limites d'évaluation des abonnements sur les comptes actifs et passifs, sur les comptes courants, de crédit et les livrets d'épargne

Types de transactions	Date d'évaluation aux fins de l'accréditation des intérêts
Décompte des effets • <i>Effets non échus</i> • <i>Effets échus</i> • <i>Versement facturation TPV</i>	Date de paiement + 1 jour ouvrable Date de paiement + 4 jours ouvrables Date de dépôt + 2 jours ouvrables
Présentation de reçus périodiques avec un compte préalablement autorisé par le débiteur	Date de décompte + 1 jour ouvrable
Par compensation	Date de la chambre de compensation
D'une société de crédit mutuel avec date de valeur de l'encaissement indiquée par l'entité cédante	Date indiquée par le cédant
Vente de devises	Date de l'opération + 2 jours ouvrables (selon les devises)
Vente de valeurs et de créances à l'exportation	Date de valeur du correspondant
Païement de dividendes, d'intérêts et de titres amortis, de valeurs déposées	Date de valeur du correspondant
Autres opérations	Pour toutes les autres opérations non expressément prévues, les paiements seront valorisés le jour ouvrable suivant la date d'entrée de l'écriture

12.2. Limites d'évaluation des abonnements sur les comptes actifs et passifs, sur les comptes courants, de crédit et les livrets d'épargne

Types de transactions	Date d'évaluation aux fins de l'accréditation des intérêts
Envoi d'effet : • <i>En €</i> • <i>En \$USD</i> • <i>Autres devises</i>	Date de dépôt Date de dépôt + 1 jour ouvrable Date de dépôt + 20 jours ouvrables
Versements par chèque • <i>Par l'entité elle-même</i> • <i>Par d'autres banques de la Principauté</i> • <i>Provenant d'entités extérieures à la Principauté</i>	Date de l'opération + 1 jour ouvrable Date de l'opération + 1 jour ouvrable ³ Date de dépôt + 12 jours calendaires
Virements bancaires, ordres de paiement et similaires • <i>Par l'entité elle-même</i> • <i>Par d'autres banques de la Principauté</i> • <i>Provenant d'entités extérieures à la Principauté</i>	Jour ouvrable suivant Date de la chambre de compensation ou valeur appliquée par le correspondant + 1 jour ouvrable Date de réception + 2 jours ouvrables

³ La considération des samedis comme jours ouvrables ou non ouvrables dépendra de la classe d'opération dont il s'agit. Si la formalisation doit être reportée en raison d'impératifs externes à l'entité (opérations boursières, chambre de compensation, etc.), ce sera un jour non ouvrable. Dans les autres cas où l'opération peut être formalisée le jour même, elle sera considérée comme ouvrable.

13. Limites d'évaluation des charges

13.1. Limites d'évaluation des frais sur les comptes actifs et passifs, sur les comptes courants, de crédit et les livrets d'épargne

Types de transactions	Date d'évaluation aux fins de l'accréditation des intérêts
Chèques • <i>Payés par guichet ou par compensation interne à l'agence de dépôt ou à d'autres agences</i> • <i>Payés en espèces par des entités du pays</i> • <i>Retirés au paiement</i> • <i>Par échange</i>	Date d'opération Date d'opération. À cet effet, l'agence de paiement apposera son cachet avec indication de la date de paiement. Si cette condition n'est pas remplie, la valeur du jour ouvrable précédant celui de la chambre sera appliquée. Même jour de la charge au payeur Date de valeur du disque d'échange. À défaut, la date de valeur du jour ouvrable précédant l'échange s'appliquera.
Remboursements ou dispositions	Date du paiement
Ordres de virement, de dépôt ou similaires	Le même jour que l'ordre ⁴
Effets et chèques retournés • <i>Effets décomptés</i> • <i>Chèques retournés</i>	Date d'échéance Date de valeur du versement sur le compte

⁴ Pour les virements par courrier, la date de l'ordre sera celle de la réception par l'entité.

14. Location de compartiments dans la chambre forte

Concept	Tarif
Taille réduite	4 000,00 € Annuel (paiement trimestriel)
Grande taille	5 600,00 € Annuel (paiement trimestriel)
Frais pour perte de clé ou de carte	100,00 €
Prix pour forcer un coffre de location avec réparation.	500,00 € + frais de notaire

15. Chèques

15.1. Négociation de chèques émis par des établissements bancaires extérieurs à la Principauté

Concept	Tarif
Chèques bancaires et personnels à créditer sur un compte	25,00 € (par chèque)
Frais de retour	40,00 € ou équivalence par chèque
Payés en espèces dans un distributeur	1,30 % Minimum 35,00 € (par chèque)
Négociation de chèques bancaires et personnels étrangers	0,50 % Minimum 30,00 € (par chèque)
Négociation de chèques bancaires et personnels étrangers (en gestion de recouvrement)	1,00 % Minimum 100,00 € (par chèque) plus les frais de courrier et autres frais de la banque émettrice du chèque

- Les frais de correspondance et autres frais externes seront à la charge du client
- Dans tous les cas, les chèques seront déposés sur le compte avec une valeur de 12 jours ouvrables après la date de paiement
- Pour les chèques de distributeur dans une devise différente de celle d'émission, le taux de change acheteur du billet sera appliqué.

15.2. En Andorre

Concept	Tarif
Chèques bancaires et personnels à créditer sur un compte	10,00 € (par chèque)
Payés en espèces dans un distributeur	0,50 % Minimum 35,00 € (par chèque)
Frais de retour	40,00 € ou équivalence par chèque
Négociation de chèques bancaires et personnels d'Andorre	0,50 % Minimum 30,00 € (par chèque)

- Les frais de correspondance et autres frais externes seront à la charge du client
- Pour les chèques de distributeur dans une devise différente de celle d'émission, le taux de change acheteur du billet sera appliqué

15.3. Négociation de chèques de voyage et d'eurochèques

Concept	Tarif
Déposés sur le compte, payés en espèces dans la même devise que celle dans laquelle ils ont été émis ou dans une autre devise	1,50 % Minimum 15 €
Payés en espèces dans la même devise que celle dans laquelle ils ont été émis	1,50 % Minimum 15 €

- Ils seront déposés avec une valeur de 12 jours ouvrables après la date de paiement

15.4. Frais pour demande d'image

Opération	Tarif
Frais fixes	6,00 € / Image

16. Opérations sur valeurs mobilières et autres actifs financiers

16.1. Opérations de valeurs

Concept	Tarif
Achat et vente	1,50 % Minimum 65,00 € (sur le montant effectif) + frais de correspondant, swift, taxes, courtage, etc.
Frais de liquidation d'opérations à revenu fixe	25,00 € (par opération)
Frais pour le service d'ordres conditionnels	0,50 % - Minimum 100,00 € (en plus des frais d'achat-vente)
Frais de courtage	Jusqu'à 0,35 % ou minimum 20 €
Annulation ou modifications d'ordres	30,00 € par ordre + frais de correspondant, swift, courtage, etc.

16.2. Gestion des dépôts de valeurs

Concept	Tarif
Frais de garde ⁵ • Titres déposés dans nos caisses et dans les caisses du correspondant	0,30 % (trimestriel sur le montant effectif) - Minimum 25,00 € par valeur (*)
Frais de transfert de titres à d'autres entités	1,50 % (sur la valeur effective) - Minimum 150,00 € par valeur
Frais de réception de valeurs d'autres entités	0,50 % (sur la valeur effective) - Minimum 100,00 € par valeur
Frais de cession de titres au portefeuille de la banque	125,00 € par valeur

(*) Minimum trimestriel par compte de valeurs 375,00 €

Lorsque les valeurs conservées par Andbank sont effectivement prêtées à des tiers prestataires sur des marchés autorisés, la part correspondant aux frais de garde applicable seront crédités au client à la fin de chaque trimestre au prorata.

16.3. Opérations financières

Concept	Tarif
Encaissement de dividendes, coupons ou intérêts de valeurs déposées	2,80 % Minimum 20,00 €
Réception de valeurs contre paiement (RVP)	1,50% (sur la valeur effective) - Minimum 500,00 € par valeur
Envoi de valeurs contre paiement (DVP)	1,50% (sur la valeur effective) - Minimum 500,00 € par valeur

⁵Rémunération des droits de garde proportionnelle aux jours déposés et au moment de la vente

16.4. Opérations diverses sur valeurs mobilières et autres actifs financiers

Concept	Tarif
Augmentations de capital, souscriptions ou conventions, adjudications, intermédiations et autres opérations similaires sur la valeur nominale	1,80 %, Minimum 20,00 € (par valeur)
Titres amortis, remboursement de capital et autres remboursements sur la valeur effective	0,60 %, Minimum 30,00 € (par valeur)
Souscription de valeurs sur les marchés primaires / offres publiques	Même tarif que l'opération d'achat
Ordres de participation aux enchères non adjudgées	20,00 € (par ordre)
Émission de certificats pour la participation aux assemblées	50 € par certificat

16.5. Transformation physique en valeurs mobilières

Concept	Tarif
Titres physiques à vendre	2,50 % (sur le montant effectif) Minimum 180,00 €
Titres physiques par valeurs mobilières	3,50 % (sur le montant effectif) Minimum 180,00 €
Frais pour lever les restrictions par certificat et par an	1 000 USD ou son équivalent en €
Païement de dividendes, de revenus, de coupons et autres, de titres physiques	2,80 % (sur le montant effectif) Minimum 25,00 €
Frais de courrier	Min. 125,00 €
Frais d'assurance	Libre
Frais de correspondant	Les frais du correspondant, les impôts et les taxes sont à régler
Changement de marché des actions cotées	0,25 % Minimum 300,00 €

- Dans tous les cas, si le correspondant est soumis à des impôts ou des taxes, ils seront à la charge du client

16.6. Options

Options	Euronext	Euronext Allemagne	Euronext Suisse	MEFF	Marchés USA	Marchés JPY
S/ Actions	6 €	6 €	7 CHF	5 €	6 USD	-
S/ métaux précieux	-	-	-	-	6 USD	-
S/ Devises	6 €	6 €	7 CHF	5 €	6 USD	-
S/ Taux d'intérêts	6 €	6 €	7 CHF	6 €	6 USD	-
S/ Indices	6 €	6 €	7 CHF	4 €	6 USD	-
S/ Futures	6 €	6 €	7 CHF	5 €	6 USD	-
S/ Matières premières	-	-	-	-	6 USD	-

- Les tarifs s'appliquent à l'achat et à la vente de chaque contrat. Minimum 30 € par opération, également applicables à l'annulation ou à la modification d'ordres, à la liquidation à l'échéance et à l'exercice anticipé.
- Frais supplémentaires de correspondance, de courtage, de taxes, de liquidation, etc.

16.7. Futures

Options	Euronext	Euronext Allemagne	Euronext Suisse	MEFF	Marchés USA	Marchés JPY
S/ Actions	12,50 €	12,50 €	13,50 CHF	15 €	15 USD	-
S/ Taux d'intérêts	12,50 €	12,50 €	-	-	18,50 USD	-
S/ Devises	12,50 €	12,50 €	13,50 CHF	12,50 €	15 USD	-
S/ Indices	12,50 €	12,50 €	13,50 CHF	15 €	15 USD	11 000 JPY
S/ Matières premières	-	-	-	-	15 USD	-

- Les tarifs s'appliquent à l'achat et à la vente de chaque contrat. Minimum 30 € par opération, également applicables à l'annulation ou à la modification d'ordres, à la liquidation à l'échéance.
- Frais supplémentaires de correspondance, de courtage, de taxes, de liquidation, etc.

16.8. Produits structurés

Produit	Frais Achat/Vente
Structuré Revenu variable	1,50 % Minimum 250,00 € (sur le montant effectif)
Structuré Revenu fixe	1,50 % Minimum 250,00 € (sur le montant effectif)
Annulation ou modifications d'ordres	30,00 € par ordre

16.9. Liquidation d'autres valeurs

Produit	Tarif
Service de règlement des opérations de tiers	1 000,00 € par opération

16.10. Autres opérations assimilables à des opérations sur titres

Concept	Tarif
Frais d'achat/vente de métaux précieux à déposer sur un compte de métaux • Jusqu'à un montant équivalent à 100 000 € • Supérieur à un montant équivalent à 100 000 €	1,50 % (sur la valeur effective) Minimum 65,00 € + frais de correspondant, swift, etc. 1,25 % (sur la valeur effective) Minimum 65,00 € + frais de correspondant, swift, etc.
Envoi physique des métaux précieux (par classe de métaux)	4,00 % plus frais de correspondant, transport, assurance et taxes. Min. 300 €
Changements de devises (Spot et Forward)	1,50 % par USD/CHF/GBP 3,00 % par autres devises

16.11. Rémunération par prêt de titres

Lorsque les valeurs conservées par Andbank sont effectivement prêtées à des tiers prestataires de marchés autorisés, le client sera rémunéré à hauteur de 20 % de la rémunération qu'Andbank peut recevoir de ces tiers prestataires de marchés autorisés.

17. Prêts et crédits

17.1. Tableau taux d'intérêts de référence ABA

Devise	Type ABA
** CHF	3,96%
**CAD	6,44%
USD	7,74%
***GBP	8,23%
***JPY	5,13%
AUD	8,64%
DKK	6,18%
NOK	8,64%
SEK	5,98%
EUR	6,48%

* Frais ICE Libor à 12 mois

** Trimestriel, il n'est plus publié à 12 mois

*** À 6 mois, il n'est plus publié à 12 mois

Le taux d'intérêt de référence ABA en euros est calculé selon la moyenne arithmétique (des trois entités bancaires) de la moyenne pondérée par entité bancaire des prêts et crédits avec garantie personnelle accordés à des particuliers au cours des 6 derniers mois en euros sur une base annuelle.

Le taux d'intérêt de référence ABA des autres devises est calculé en fonction du taux ABA en euros de la période correspondante +/- la différence entre le taux d'intérêt en euros et le taux d'intérêt de la devise correspondante, le taux minimum applicable à la devise étant le taux ABA de référence.

17.2. Frais

Frais trimestriels (sur limite)	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %
Frais trimestriels (sur dépassement)	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %	2,10 %

17.3. Frais d'étude et de formalisation

Concept	Tarif
Prêts et crédits	1,50% ; Minimum 150,00 EUR

- Frais à percevoir obligatoirement au moment de l'instrumentation et en une seule fois
- Minimum pour les prêts à la consommation aux particuliers de 75,00 €

17.4. Frais de non-disposition (uniquement en cas de forfait)

Concept	Tarif
Ordinaire	2,10 % (trimestriel)
Privilégié	1,58 % (trimestriel)

17.5. Autres frais

Concept	Tarif
Frais de non-disposition de la limite de crédit	0,30 % trimestriel sur le solde quotidien non utilisé de la limite accordée
Frais d'annulation anticipée pour les prêts et crédits à revenu fixe	Minimum 4,40 % ou 250,00 €
Frais d'annulation anticipée pour les prêts et crédits à revenu variable	Minimum 2,20 % ou 250,00 €
Frais de subrogation	2,20 % sur le montant restant à rembourser

- Tous les frais (expertises, actes notariés, etc.) encourus par la banque dans le cadre du traitement des opérations des clients seront à la charge de ces derniers.

17.6. Découvert de compte et dépassement de la limite de crédit, autres

Concept	Tarif
Frais trimestriels de découvert de compte	2,50 % sur le solde débiteur ou dépassement le plus élevé du trimestre
Découvert de compte courant ⁶	Indice de référence 12 mois + 12 % (révisable trimestriellement). Taux d'intérêt minimum 12 %
Frais de réclamation de découvert de compte courant ou d'excédent en compte de crédit	50,00 € par période mensuelle de liquidation
Prêts (retard)	Taux de référence appliqué au contrat + 12 %. Taux d'intérêt minimum 12 %
Dépassements des limites de crédit	Taux de référence appliqué au contrat + 12 % (révisable selon ce qui a été convenu)
Modification des conditions (augmentation ou réduction des limites accordées)	0,30 % sur le montant accordé

⁶ Les indices de référence suivants seront utilisés, en fonction de la devise applicable : Euro = EURIBOR ; dollar américain = Secured Overnight Financing Rate (SOFR) ; livre sterling = Sterling Overnight Interbank Average Rate (SONIA) ; franc suisse = Swiss Average Rate Overnight (SARON) ; yen japonais = Tokyo Overnight Average Rate (TONAR) ; pour les autres devises, veuillez consulter l'entité pour connaître l'indice de référence applicable en fonction de la devise. Le taux d'intérêt appliqué sera le taux d'intérêt du marché majoré de 12 points pour chaque devise, 12 mois après le dernier jour ouvrable précédant la période de liquidation pour chaque devise.

17.7. Découverts de compte ou excédent

À partir du 10 mai 2021, le taux ABA pour les découverts de compte et les dépassements de la limite de crédit est remplacé et référencé par le taux de découvert de compte et de dépassement établi par chaque entité.

18. Demandes d'information commerciale

18.1. Demandes de rapports commerciaux nationaux

Concept	Tarif
Normal (réponse en 3 à 5 jours)	60,00 € (par rapport)
Urgent (réponse en 1 à 2 jours)	75,00 € (par rapport)
Spécial urgent	150,00 € (par rapport)

- Frais de swift / fax inclus

18.2. Demandes de rapports commerciaux internationaux

Concept	Tarif
Tarif selon pays	-
Frais de département de rapports	30,00 € (par rapport)
Demande d'information par comptes de clients par les entreprises d'audit	160,00 € (par rapport)

19. Taux d'intérêts pour les comptes passifs

19.1. Tableau taux d'intérêts de référence

Concept	EUR	CHF	CAD	USD	GBP	JPY	DKK	NOK	SEK	AUD
À vue	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Épargne	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Terme fixe jusqu'à 1 an ⁷	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

19.2. Autres

Concept	Taux à appliquer
Plan d'épargne futur	0,00 %
Frais de sauvetage anticipé Plan d'épargne futur	Jusqu'à concurrence des intérêts reçus par le Plan d'épargne futur au cours de la dernière année civile

⁷ Versement des intérêts à la fin de la période

20. Chèques et Virements bancaires

20.1. Frais de chèques et virements bancaires pour payer dans la Principauté

Concept	Taux à appliquer
Émission de chèques	1,00 % Minimum 30,00 €
Virements émis	1,00 % Minimum 30,00€ + frais de courrier ou swift
Provenant de nouveaux modèles d'affaires * • Cryptoactifs, technologie Blockchain • Passerelles de paiement virtuelles - Exemple : Paypal, Stripe, Wise, Sequra, Bizum	5 %
Virements permanents salaire (particuliers)	0,25 % Minimum 3,50 €
Virements d'émission de salaires (manuels)	3,00 € par opération

*Pour nos comptes à partir du 1er juin 2022

20.2. Frais de chèques et virements bancaires pour payer à l'étranger

Concept	Taux à appliquer
Émission de chèques	1,5 % Minimum 65,00 €
Virements émis	1,5 % Minimum 65,00€ + frais de courrier ou swift
Provenant de nouveaux modèles d'affaires * • Cryptoactifs, technologie Blockchain • Passerelles de paiement virtuelles - Exemple : Paypal, Stripe, Wise, Sequra, Bizum	5 %

*Pour nos comptes à partir du 1er juin 2022

20.3. Virements reçus

Concept	Taux à appliquer
Nationaux	0,10 % Minimum 3,00 €
Internationaux	0,20 % Minimum 10,00 €
Provenant de nouveaux modèles d'affaires * • Cryptoactifs, technologie Blockchain • Passerelles de paiement virtuelles - Exemple : Paypal, Stripe, Wise, Sequra, Bizum	5 %

*Pour nos comptes à partir du 1er juin 2022

20.4. Frais additionnels

Concept	Taux à appliquer
Frais de Swift, courrier	30,00 €
Frais d'annulation, de retour ou de modification, incidents	50,00 €
Données insuffisantes ou incorrectes	18,00 €
Demande de justificatif ou de copie swift	6,00 €
Transferts reçus et payés par distributeur	0,50 % Minimum 35,00 €
Les frais de correspondance et autres frais externes seront répercutés en sus	

20.5. Confirming

Concept	Tarif
Frais de gestion Confirma	6,00 € par opération
Intérêts d'avance sur Confirma	Euribor 12 mois + 4 % sur le montant de la transaction